

Par Jean-Thomas Lesueur, chargé des Etudes et des Publications de l'Institut Thomas More*

La lente marche du "lobbying d'idées" en France

A quel titre venez-vous me faire cette proposition ?". Assis dans le bureau du conseiller d'un ministre, je lui présente une courte note explorant quelques pistes de réflexions sur la réforme fiscale...

« A quel titre ? » : question combien significative venant d'un haut fonctionnaire ! Question en tout cas exemplaire d'un Etat qui se conçoit comme seul dépositaire légitime du bien public en France, qui ne comprend pas qu'on puisse venir frapper à sa porte pour lui suggérer des solutions ou des pistes de réflexion qu'il est désormais incapable de concevoir... Mais en même temps, question déjà dépassée : qu'elle le veuille ou non, la France commence à connaître les formes modernes de la vie démocratique : hyper-puissance médiatique, structuration de plus en plus communautaire et sectorielle de l'offre politique, émergence des lobbies, groupes de pression, think tanks, ONG et associations de plus en plus puissantes...

Chez nous comme ailleurs, mais de manière plus difficile qu'ailleurs, l'Etat Providence omnipotent et omniprésent se crispe en même temps qu'il se transforme...y compris malgré lui. Telle est la réalité actuelle, un brin schizophrénique, du marché politique français.

Il ne faut néanmoins rien exagérer : s'il n'est ni reconnu ni institutionnalisé, le lobbying existe en France depuis longtemps ; ses pratiques et ses rouages sont assez bien établis. Interrogez les parlementaires : à chaque projet de loi, à chaque rapport de commission ou de groupe d'étude, au moment de chaque grand débat politique, économique ou social, toutes les parties concernées se tournent vers eux et les comblent de notes, d'argumentaires, de synthèses, de projets d'amendements, de mises en garde ou d'encouragements ! Organisations professionnelles, syndicats, cabinets en tous genres, associations de consommateurs et, plus largement, de citoyens savent se mobiliser pour influencer la conception et le sens de la loi. S'il existe bien en France un discours de caractère jacobin hostile au lobbying, il est depuis longtemps dépassé par les pratiques... Si cela est très vrai pour le Parlement, cela l'est déjà un peu moins – selon notre expérience – dans l'appareil d'Etat. Les cabinets et les directions ministériels véhiculent encore une certaine vision de l'Etat – lieu de l'expression de la volonté de tous contre les appétits de chacun... –, qui méprise les « intérêts catégoriels », qui méprise l'industriel qui vient essayer de convaincre le conseiller ministériel de la pertinence de ses vues et qui méprise plus encore le lobbyiste. Mais les générations changent et les pratiques évoluent...

Il nous semble donc que ce qui reste essentiellement à conquérir sur le marché du « lobbying d'affaires » est un effort de reconnaissance et de normalisation.

Là en revanche où une véritable révolution des mentalités est nécessaire, c'est sur le marché du « lobbying d'idées », par nature essentiellement politique. Il demeure dans l'esprit des milieux dirigeants français une suspicion et une méconnaissance fondamentales vis-à-vis des think tanks – qui pourtant se multiplient depuis quelques années.

Disons à ce propos que nous nous réjouissons de cette floraison de lieux nouveaux où se pensent, avec plus ou moins d'originalité, plus ou moins de liberté, les politiques de demain. Certains en France se chagrinent de cette « déperdition de forces » dans des structures nombreuses et fragiles. Nous croyons au contraire qu'il est sain (...) Le temps fera son oeuvre : certains disparaîtront, d'autres fusionneront, d'autres encore seront leaders. Ce jour-là le marché des think tanks sera mûr.

Et s'il y a quelque chose à craindre, c'est qu'il le soit bien avant que l'état d'esprit des « hommes de l'Etat » le soit... Encore une fois, répétons-le : cette méfiance tient à l'idée que l'Etat se fait de lui-même et que ses agents se font donc d'eux-mêmes. La question est structurelle. Dans un pays hyper-centralisé, dans lequel l'Etat est depuis des siècles le seul acteur politique légitime, dans lequel l'Etat est conçu par tous (ou presque tous...) comme l'ultime arbitre, le recours obligé à la moindre difficulté, il est logique que l'apparition d'opérateurs politiques privés soit observée avec méfiance.

Est-ce une raison suffisante pour renoncer à faire changer les mentalités ? Certainement pas. Ce sera l'honneur des think tanks français, au premier rang desquels l'Institut Thomas More entend se placer, d'amener l'Etat à leur faire une place, ainsi qu'à la société civile, dans le débat public. Par quels moyens ? Par l'excellence, la rigueur et la pédagogie. S'ils savent faire naître les idées neuves et les solutions opérationnelles qui permettront de réformer un système politique, économique, social, éducatif essoufflé, s'ils savent dessiner les contours d'une nouvelle politique européenne et internationale, s'ils savent apporter quelques réponses à la grande interrogation culturelle, sociale et identitaire française, les think tanks auront gagné leurs lettres de noblesse. Ils seront indiscutables.

Ils auront participé à l'oeuvre la plus urgente dans le débat politique français contemporain : réformer l'Etat avant qu'il ne s'effondre, anticiper, assimiler et faire vivre les nouvelles formes démocratiques modernes avant que la nécessité ne les impose trop durement. ■

* www.institut-thomas-more.org